

L'ÉTAT PROVIDENCE FACE À LA FIN DE L'ABONDANCE

Septembre s'est inscrit dans la continuité d'août. Il a été marqué par toujours plus d'inflation, par les réunions des banques centrales, des données d'activité en demi-teinte et des performances négatives pour les actifs risqués.

La dynamique inflationniste ne montre guère de signes de faiblesse. Les Etats-Unis ont ainsi enregistré une inflation « totale » de +8,3% sur un an en août (+8,5% en juillet), tandis que l'inflation « cœur » (hors énergie et alimentation) accélère à nouveau, à +6,3% (+5,9%). Pire encore, les mesures alternatives de l'inflation – qui consistent par exemple à soustraire les items dont les variations sont les plus extrêmes – suggèrent une diffusion insidieuse des pressions inflationnistes. Même son de cloche en zone Euro et au Royaume-Uni, où l'inflation flirte avec les 10%.

Les indicateurs avancés de l'économie mondiale continuent de se détériorer, notamment les enquêtes du sentiment des ménages et des entreprises, tout particulièrement en zone Euro. La crise énergétique prend par ailleurs une tournure hollywoodienne, avec le sabotage des gazoducs Nordstream. Il faut ajouter à cela l'annexion de territoires ukrainiens par la Russie.

Face à la « fin de l'abondance », les États européens mettent en place des plans de soutien pour soulager la facture énergétique. La France, bien sûr, avec son « bouclier tarifaire », et aussi l'Allemagne qui compte y consacrer l'équivalent de 5% de son PIB. Le cas anglais fait figure d'exception. Le plan dévoilé par le gouvernement fin septembre met en avant plusieurs mesures, certaines bienvenues et dédiées à la question énergétique. D'autres concernent une baisse d'impôts, avec des conséquences non négligeables sur le déficit. C'est sur cette deuxième partie que s'est portée l'attention des marchés. Par défiance, la livre s'est dépréciée et les rendements obligataires ont fortement augmenté, conduisant la Banque d'Angleterre à intervenir pour assurer la liquidité.

Dans ce contexte, les banques centrales maintiennent une tonalité agressive. Lors de sa réunion de septembre, la Fed a rappelé les grandes lignes de son discours de

Jackson Hole. Avec son resserrement « plus fort, plus rapide et pour plus longtemps », la Fed mène désormais la danse. Le « privilège exorbitant » du dollar, que décrivait en son temps Valéry Giscard d'Estaing comme le caractère de valeur de réserve attaché au billet vert, prend ici tout son sens. Pour cette raison couplée à la guerre en Ukraine, les monnaies européennes sont mises sous pression, et les banques centrales n'ont d'autre alternative que de marcher dans les pas de la Fed. Enfin, se pose aussi la question du caractère asynchrone des politiques budgétaires expansionnistes (plans de soutien) et des politiques monétaires restrictives, poussant les autorités monétaires concernées dans leurs retranchements.



FACE À LA « FIN DE L'ABONDANCE », LES ÉTATS EUROPÉENS METTENT EN PLACE DES PLANS DE SOUTIEN POUR SOULAGER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE.

Septembre est le deuxième pire mois de l'année pour les marchés d'actifs risqués. Les actions de la zone Euro reculent ainsi de 6,3%, avec une forte dispersion stylistique. Plus sensibles au cycle économique, les petites capitalisations sont en baisse de 9,5%, tandis que l'écart entre la « value » et la « croissance » se creuse, avec des évolutions respectives de -5,5% et -7,1%.

Une baisse marquée s'observe aussi aux Etats-Unis, avec une performance de -9,2% en dollars pour les actions. Du côté des marchés obligataires, les taux se sont nettement tendus, dans le sillage du discours des banques centrales et des chiffres d'inflation. Le taux à 10 ans américain est ainsi passé de 3,19% fin août à 3,83% fin septembre. Notons toutefois la baisse des anticipations d'inflation à différentes échéances (mesurées via les obligations indexées à l'inflation), soulignant une divergence d'opinion entre les marchés et les derniers chiffres d'inflation observés. Le point d'attention pour les mois à venir devrait se concentrer sur l'idée d'un pic de resserrement monétaire mondial. L'imminence, ou non, de ce dernier pourrait ainsi conditionner

le positionnement des investisseurs.



Florent WABONT
Economiste

QUOI DE NEUF ?

[PODCAST #3]

L'innovation au service de l'Homme et de la Planète

C'est le thème du 3ème podcast de la série "Objectif impact, le podcast de la finance engagée". Cette fois-ci, c'est Géraud Guibert, président de la Fabrique Écologique, et Karen Georges, gérante actions chez Ecofi qui débattent et répondent en vidéo à 3 questions clés.

A écouter et à voir ICI

CHIFFRE DU MOIS

10,9%

C'est l'inflation "totale" en Allemagne sur un an

AGENDA

Octobre

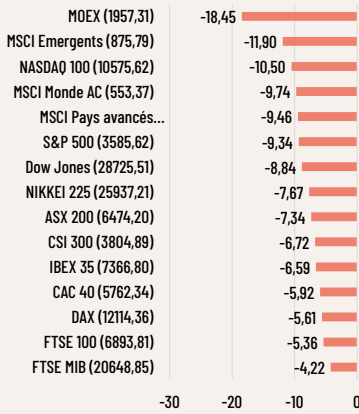
	ÉTATS-UNIS	ZONE EURO	CHINE	JAPON
RÉUNIONS ÉCONOMIQUES				
Banques centrales		27	20	28
INDICATEURS				
Inflation	13	19	14	21
Production industrielle	18	12	18	17
Indice PMI	03	03		03
Moral des ménages	14	21		
Moral des entreprises	03	28	08	03
Optimisme des PME	11			
Ventes au détail	14	06	18	31
Emploi	07		18	28
Réserves de change			07	
Solde commercial/courant	26	14	14	20
PIB	27	31	18	
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS				
16/10/2022 : 20 ^{ème} congrès national du Parti communiste chinois				

LE TOUR D'HORIZON DES CLASSES D'ACTIFS

BANQUES CENTRALES, ENCORE ET TOUJOURS

Bis repetita

Variation mensuelle des indices boursiers (devises locales en %)



Sources : Bloomberg, Ecofi

INDICES

Indice	△ mois
EuroStoxx	-6,23% ↓
S&P 500 (\$)	-9,25% ↓
Topix (Yen)	-5,65% ↓

Valeurs de croissance (MSCI World Growth) \$ -10,12% ↓

Valeurs "value" (MSCI World Value) \$ -8,48% ↓

SECTEURS PHARES

Secteur	Zone Euro	États-Unis (\$)
Immobilier	-17,00 ↓	-13,45 ↓
Communication	-11,04 ↓	-12,24 ↓
Services aux collectivités	-9,07 ↓	-11,43 ↓
Technologie	-8,20 ↓	-12,03 ↓
Conso cyclique	-8,14 ↓	-8,01 ↓
Industrie	-6,93 ↓	-10,37 ↓
Produits de base	-5,47 ↓	-10,05 ↓
Finance	-5,40 ↓	-8,24 ↓
Energie	-5,30 ↓	-9,38 ↓
Conso. non cyclique	-5,19 ↓	-8,38 ↓
Santé	-4,23 ↓	-2,98 ↓

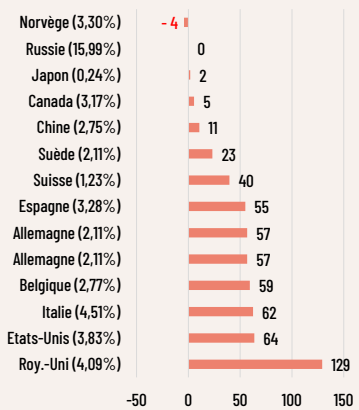
TENDANCE

Les marchés ont corrigé en septembre pour des raisons similaires à celles des mois précédents : une inflation toujours persistante, un marché du travail sous tension et des politiques des banques centrales toujours plus restrictives. Dans un tel contexte, les valeurs de croissance ont sous-performé.

TIR GROUPÉ DES BANQUES CENTRALES

Dans la continuité du mois d'août (10 ans US proche des 4%)

Variation mensuelle des rendements d'emprunts souverains à 10 ans (en pbs)



Sources : Bloomberg, Ecofi

TAUX 10 ANS

Pays	△ mois	Niveau
États-Unis	64 ↑	3,83%
Allemagne	57 ↑	2,11%
France	57 ↑	2,72%
Italie	63 ↑	4,52%
Espagne	55 ↑	3,29%

CRÉDIT

Encore un mois de performance négative pour 2022. Les marges de crédit continuent à croître et amplifient l'impact négatif de la hausse des taux souverains. Le contexte macro-économique demeure inquiétant et les perspectives de ralentissement de l'activité, couplées au ton agressif des banquiers centraux, favorisent des postures défensives. Les obligations privées présentent un taux de rendement attractif.

CONVERTIBLES

Zone	△ mois	△ YTD
Zone Euro	-5,49%	-18,13%

Le marché des obligations convertibles a abandonné 4,6% sur le mois (-5,5% pour l'indice sous-jacent) vs. -6,2% pour les actions euro, -3,5% pour le crédit investment grade euro et -4,25% pour le crédit high yield euro.

L'ensemble des indicateurs sont au rouge dans un contexte de fortes tensions sur les taux d'intérêt.

Sur le marché primaire, on notera les émissions de SGL Carbon, Elis et Neoen pour un total de 782 millions d'euros.

Sur le secondaire, les énergies vertes et les valeurs sensibles au taux ont fortement baissé.

DEVISES

Devise	△ mois	△ YTD
Euro/Dollar	-2,51% ↓	-13,79%
Euro/Yen	1,56% ↑	8,39%
Euro/Livre sterling	1,44% ↑	4,30%

TENDANCE

Les nombreuses et fortes remontées de taux directeurs de la part des banques centrales à travers le monde, la révision en hausse des anticipations de taux directeurs des membres de la Fed lors de leur dernière réunion, le rebond de l'indice d'inflation cœur américain (après plusieurs mois de baisse) et la présentation d'un budget anglais prévoyant de fortes baisses d'impôts sans mentionner leurs financements, ont été les catalyseurs d'une remontée d'une ampleur exceptionnelle des taux à moyen et long terme. Ainsi, au cours du mois, à 10 ans, le taux US a dépassé les 4%, le taux allemand a franchi 2,35%, le taux italien 4,75% et le taux anglais a dépassé 4,50% (avant l'intervention de la Banque centrale).

PERSPECTIVES

ACTIONS

- ▶ Actions Europe (+)
- ▶ Actions États-Unis (=)
- ▶ Actions Japon (=)

Les investisseurs seront attentifs à la saison des résultats qui débutera en octobre. Les sociétés sont attendues sur leur capacité à protéger les marges, en dépit des hausses de coûts de production liées à l'inflation des prix des matières premières, de l'énergie et de la main d'œuvre, dans un contexte de fortes tensions du marché du travail. La détente des chaînes d'approvisionnement, ainsi que la résilience de la demande, seront clé. Les valeurs résilientes ayant un fort pouvoir de fixation des prix seront donc privilégiées. La résilience du consommateur devrait aussi être soutenue par les plans d'aide qui vont permettre d'amortir les chocs inflationnistes sur les ménages.

OBLIGATIONS

- ▶ Obligations corporate (-)
- ▶ Obligations d'État (Allemagne) (=)
- ▶ Titres indexés sur l'inflation (=)

A horizon 6 mois, au vu des fortes remontées des taux directeurs, les taux à 2 ans resteraient encore sous pression. Les échéances à plus long terme devraient voir leur taux se stabiliser autour des niveaux actuels au vu de signes de plus en plus marqués d'un ralentissement de la croissance, voire d'un risque de récession et d'un début de décélération du rythme d'inflation. Le phénomène d'aplatissement des courbes devrait donc se poursuivre et la courbe américaine accentuerait son inversion.

DEVISES CONTRE EURO

- ▶ Dollar (+)
- ▶ Livre sterling (=)
- ▶ Yen (+)

A 6 mois, le dollar devrait rester sur de hauts niveaux au vu d'un hiver qui risque d'être très pénible dans la zone Euro avec une crise énergétique qui pèserait à la fois sur l'offre et la demande dans la zone. Le dollar bénéficie aussi du différentiel de taux et de possibles séquences d'aversion au risque. Toutefois, il pourrait pâtir de la fin du cycle de hausse des taux de la Fed, avec des anticipations par le marché de baisses des taux aux États-Unis dès 2023.

LA LOI PACTE ... 3 ANS APRÈS

La Loi Pacte, relative à la croissance et à la transformation des entreprises, a été promulguée le 22 mai 2019, avec comme objectif de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. Elle prévoit un volet relatif au développement de la finance durable. France Stratégie, organisme autonome placé auprès du Premier ministre, est chargé de produire un rapport annuel d'évaluation de l'efficacité des mesures de la loi Pacte.

Le troisième rapport vient d'être publié.

Quelles sont les conclusions relatives à la finance durable ?

Le bilan semble plutôt positif. Selon le rapport de France Stratégie, les encours en unités de compte sur l'assurance-vie durable (labellisée ISR), verte (labellisée Greenfin) et solidaire (labellisée Finansol) s'élèvent à 127,6 milliards d'euros au

31 décembre 2021. Cela représente une hausse de plus de 37 % sur un an. Au total, ces encours représentent désormais environ un quart des encours en unités de compte sur l'année.

Selon un rapport de l'Association française de la gestion financière (AFG), 46% des sociétés de gestion ont déclaré gérer des fonds à impact en 2021, pour un encours de 60 milliards d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan de la gestion d'actifs française mais un montant en très forte progression sur un an (+148 %). Aucun label n'existe pour analyser ce type de fonds.

Le cadre réglementaire, mis en place par la Commission européenne (SFDR), pour protéger l'investisseur de l'« impact washing », devrait permettre de faire un réel pas en avant en matière de durabilité en redirigeant des flux d'investissement vers des causes plus vertueuses.



ESS, DES PAROLES ET DES ACTES ?

Marlène Schiappa a présenté sa feuille de route consacrée à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à la vie associative.

Le discours est ambitieux mais il manque cruellement de moyens en cette période dominée par les thématiques liées à l'inflation. La principale mesure concerne la poursuite du financement des pôles territoriaux de coopération économique à hauteur de 2,5 millions d'euros... La ministre souhaite renforcer les partenariats privés-ESS à travers le développement du mécénat de compétences, l'achat solidaire, des collaborations et l'insertion par l'activité économique des fondations d'entreprise.

2024 ne sera pas que l'année des Jeux Olympiques, nous fêterons également les 10 ans de la Loi sur l'économie sociale et solidaire. Ce sera le moment d'en faire le bilan.



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

ENEL SPA
Services
d'électricité
ITALIE



LES POINTS FORTS ESG

- E** En 2021, Enel avait une capacité installée de 87 GW, reposant en majeure partie sur l'énergie hydraulique (32%), l'éolien (17%), et les énergies mécaniques (CCGT, 17%). La capacité installée du parc électrique renouvelable représentait ainsi 58% de sa capacité totale (53,4 GW). Le Groupe a par ailleurs réduit ses émissions de CO₂ de 45% par rapport à 2017, ce qui devrait lui permettre d'atteindre l'objectif certifié SBTi. Enel s'est aussi engagée à atteindre la neutralité carbone pour ses émissions directes et indirectes d'ici 2040. Celle-ci prévoit de réduire le recours aux combustibles fossiles, avec l'élimination du charbon d'ici 2027 et le gaz d'ici 2040 et en remplaçant le portefeuille de production thermique par de nouvelles capacités d'énergies renouvelables. La société souhaite atteindre un objectif de 100% d'énergie renouvelable d'ici 2040.
- S** Enel est particulièrement attentive à la qualité du dialogue social. Par ailleurs, elle rend compte des audits internes et externes visant à garantir le respect des droits de l'Homme, ainsi que de la surveillance continue des risques liés aux droits du travail. La société fait aussi état de programmes d'actions positives pour respecter son engagement en faveur de la mixité. Enfin, l'entreprise a fixé des objectifs quantitatifs pour développer des initiatives visant à faciliter l'accès à l'énergie à 20 millions de personnes d'ici 2030.
- G** La performance des cadres est liée à des objectifs ESG, notamment un paiement à taux variable à court terme lié à la santé et à la sécurité annuelles des travailleurs et un paiement à taux variable à long terme lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Conseil d'administration est indépendant (78%), compte 4 femmes pour 9 administrateurs et possède un comité RSE dédié. Les rôles de président et de directeur général sont séparés.

EN PORTEFEUILLE

Agir avec la Fondation Abbe Pierre, Choix Solidaire, Confiance Solidaire, Ecofi Annual, Ecofi Optim 26, Ecofi Optim Variance, Ecofi Trésorerie, Epargne Ethique Flexible, Epargne Ethique Monétaire, et certains fonds dédiés et mandats.

+ PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
ALTUS GROUP LTD.	Amélioration de la note ESG (décile 8 à 5)
LIFE STORAGE, INC.	Nouvellement notée
MELEXIS NV	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
SYNOVUS FINANCIAL CORP.	Nouvellement notée
UNIVERSAL DISPLAY CORP.	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)

- PRINCIPALE SORTIE*

Société	Evènement
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
CVS HEALTH CORP.	Dégradation de la note controversée (3 à 4)
MANULIFE FINANCIAL	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
SVB FINANCIAL GROUP	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
WALGREENS BOOTS ALLIANCE, INC.	Dégradation de la note controversée (3 à 4)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

INTERPELLER LES GOUVERNEMENTS POUR LES INCITER À METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS

Comme en 2021, Ecofi a signé la lettre "2022 Global Investor Statement to Governments On Climate Change" des PRI, du CDP, du CERES et de l'IIGC, adressée aux gouvernements des pays du G20 pour les inciter à mettre en œuvre l'Accord de Paris. La lettre, signée par 532 investisseurs institutionnels représentant

39 trillions de dollars, propose cinq grands axes d'actions, dont la mise en œuvre des politiques nationales pour atteindre des objectifs ambitieux, à travers notamment la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'abandon progressif de la production d'électricité à partir de charbon. La lettre encourage les gouvernements à mettre en place des réglementations rigoureuses contre la déforestation. [Lire la déclaration >>>](#)

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

Ecofi a de nouveau participé à la campagne du CDP qui demande à 1 200 entreprises, dont 51 investies par nos fonds, de se fixer des objectifs de réduction des émissions afin de s'aligner sur la trajectoire 1,5°C et atteindre des émissions nettes zéro dans la chaîne de valeur, au plus tard en 2050. L'initiative est soutenue par 274 investisseurs représentant 36,5 trillions de dollars. [En savoir plus >>>](#)

COMMENT OBTENIR DU RENDEMENT AVEC UN PLACEMENT OBLIGATAIRE ?

Dans un contexte toujours très volatil, les fonds à échéance ou datés semblent présenter le meilleur couple rendement/risque. Ecofi Optim 26 répond à cette logique, offrant un taux de rendement instantané de 6,68 % pour une durée de 3,15 (données indicatives au 30 septembre 2022).

Les taux de défaut implicites des entreprises (basés sur les marges de crédit) - soit le risque qu'elles fassent faillite - ont augmenté par rapport à fin 2021 mais restent sur des niveaux inférieurs aux pics historiques. Dans une logique de portage "Buy&Hold", un investisseur focalisé sur le High yield (BB-B) verrait son investissement largement compensé concernant le risque de défaut, et cela quelle que soit l'hypothèse de taux de recouvrement choisie.

Ancré dans un environnement de taux d'intérêt relativement bas depuis des années, notamment dû aux interventions massives de la Banque centrale européenne et de sa politique monétaire ultra-accommodante, le risque de remontée des taux est maintenant bien présent.

Nous vivons actuellement un retour brutal de l'inflation qui pèsera sur la vigueur de l'activité économique.

Dans ce contexte, il nous semble opportun de mettre en œuvre des stratégies de gestion réactives

pour tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et de taux d'intérêt jusqu'à l'échéance 2026 et capter les opportunités.

3 moteurs peuvent être utilisés afin d'atteindre cet objectif.

La gestion de la maturité

Il s'agit de positionner l'actif du fonds sur les maturités considérées comme les plus opportunes pour créer de la valeur, en veillant à ne pas dépasser une maturité moyenne du portefeuille au 25 avril 2026.

La stratégie consiste également à gérer le risque d'une remontée des taux et, à tout moment, pouvoir réduire ce risque en gardant une sensibilité faible aux taux, notamment à l'aide d'obligations à taux variable.

Le choix des émetteurs

Afin d'augmenter le taux de rendement du portefeuille, il est capital de pouvoir investir dans un vaste univers, incluant l'utilisation du territoire du haut rendement.

La sélection pertinente des titres est un maillon essentiel de la gestion obligataire. L'expertise de la société de gestion peut sur ce point faire la différence.

La gestion socialement responsable (ISR)

L'analyse financière est renforcée par l'identification des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Cette analyse ISR accompagne les meilleurs compétiteurs pour les défis de demain et renforce la maîtrise des risques à long terme pour, in fine, viser à améliorer la performance financière.

[En savoir plus sur le fonds >>>](#)



INTERVIEW GÉRANT

David JOURDAN

Directeur de la gestion crédit

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DU FCP ?

Ecofi Optim 26 est un FCP ISR à échéance (25 avril 2026) qui cherche à tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et des taux d'intérêt par son large univers d'investissement en obligations libellées en euro.

QUEL EST SON PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ?

Ecofi Optim 26 bénéficie d'une gestion obligataire active :

- gérer l'évolution de la courbe de taux d'intérêt et se protéger contre une hausse éventuelle des taux d'intérêt;
- moduler la composition du portefeuille avec des instruments à taux fixes ou variables d'échéances flexibles d'aujourd'hui à avril 2026;
- rechercher la performance supplémentaire au titre de la diversification sur les obligations convertibles ou échangeables, dans la limite de 10% de l'actif;
- apprécier les opportunités sur le marché du crédit dans un large univers;
- investir dans des titres de catégorie "haut rendement" (50% maximum) pour piloter au mieux la gestion du risque crédit;
- conforter l'analyse crédit fondamentale par une analyse ISR et viser une meilleure maîtrise des risques à long terme.

POURQUOI INVESTIR ?

Ecofi Optim 26 bénéficie de notre expertise dans la gestion des fonds à échéance, avec la création du 1er fonds à échéance en 2009. Comme tous nos fonds ouverts, il a un filtre ISR strict.

RISQUES

● Risques de perte en capital, de performance, de gestion discrétionnaire, de taux, crédit, de contrepartie, de liquidité, d'investissement en titres dits spéculatifs, liés à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, de conflits d'intérêts potentiels, liés aux titres de créance subordonnés

- Echelle de risque(1) : 2

Ecofi Optim 26 est un FCP ISR qui cherche à tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et des taux d'intérêt par son large univers d'investissement en obligations libellées en euro.

HORIZON D'INVESTISSEMENT
5 ans

Gestion active à échéance au 25 avril 2026

LE PROFIL DU FONDS

RISQUE*
1 2 3 4 5 6 7

*L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. L'OPCVM est classé dans la catégorie 2 en raison de son exposition aux obligations libellées en euros. Son profil rendement / risque est modéré.

PERFORMANCES DE NOS OPC

OPC	CODE ISIN	1 MOIS	2022	1 AN	3 ANS	5 ANS	VL
MONÉTAIRE							
ECOFI TRESORERIE - C	FR0000293698	0,02	-0,23	-0,34	-0,96	-1,48	10 684,27
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	FR0011048537	-0,02	-0,29	-0,42	-0,98	-1,50	998,33
OBLIGATAIRE COURT TERME							
CONFIANCE SOLIDAIRE - C	FR0010515601	-1,41	-6,20	-6,68	-6,85	-5,87	161,31
ECOFI OPTIM 12 MOIS - C	FR0010793778	-0,29	-1,28	-1,42	-1,88	-2,33	10 464,29
ECOFI ANNUEL - C	FR0007462833	-1,94	-8,44	-8,36	-6,33	-4,87	191,64
OBLIGATAIRE							
ECOFI HIGH YIELD - C	FR0010986919	-5,17	-17,48	-17,44	-13,27	-9,32	13 467,59
ECOFI OPTIM 26 - I	FR0011316728	-3,30	-13,47	-13,72	-13,47	-12,51	10 007,85
ECOFI TAUX VARIABLE - I	FR0011045137	-0,67	-3,95	-4,05	-3,94	-4,76	10 029,98
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS - C	FR0011045145	-2,88	-12,86	-13,21	-11,48	-9,05	172,46
MULTI-ACTIFS							
CHOIX SOLIDAIRE - C	FR0010177899	-2,31	-12,36	-11,46	-5,73	-5,91	70,05
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT - C	FR0010642280	-7,30	-19,44	-13,75	16,22	22,25	96,00
ECOFI ENTREPRISES - C	FR0007011432	-3,89	-13,28	-13,05	-8,25	-12,04	3 652,96
ECOFI OPPORTUNITES 360	FR0007455894	-1,27	-4,90	-4,67	-3,47	-4,18	188,60
ECOFI PATRIMOINE - I	FR0011504224	-3,79	-13,94	-11,90	-3,96	-3,55	171 674,19
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	FR0000097560	-4,23	-17,73	-15,82	-6,13	-7,43	116,84
OBLIGATIONS CONVERTIBLES							
ECOFI CONVERTIBLES EURO - C	FR0010191908	-4,60	-16,17	-15,72	-11,29	-16,04	159,40
ACTIONS							
ECOFI CONVICTIONS MONDE - C	FR0000973562	-7,82	-18,58	-8,70	-6,38	2,23	623,28
ECOFI ENDURANCE EURO - C	FR0010199091	-6,15	-24,96	-21,30	-18,05	-17,15	137,61
ECOFI OPTIM VARIANCE - C	FR0011161207	-6,58	-19,89	-15,82	-4,71	1,64	17 679,71
ECOFI AVENIR PLUS - C	FR0007082359	-9,76	-31,16	-25,98	0,18	-12,78	228,31
ECOFI ENJEUX FUTURS - I	FR0010596759	-5,74	-19,00	-9,77	18,98	40,13	23 212,74
ECOFI IA RESPONSABLE - I	FR0013417557	-7,80	-20,61	-16,88	-3,43	-	9 587,13
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES - C	FR0010214213	-8,50	-23,02	-16,75	23,79	36,55	162,93
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS - C	FR0000004970	-5,88	-23,63	-18,61	-2,31	-1,12	81,47
GARANTIS / PROTEGES							
ECOFI 2023 CAPITAL PROTEGE 90	FR0000441180	-3,54	-11,24	-10,79	-7,88	-7,81	230,94

Source : Ecofi, au 30 septembre 2022

 **Nous contacter**

Ecofi - 22 rue Joubert - Paris 9^{ème} - Tél. : 01 44 88 39 00 - E-mail : service.client@ecofi.fr

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le DICI) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.


**GROUPE
 CREDIT COOPERATIF**